

MAIRIE DE VEYSSILIEU

1 place du Village
38460 VEYSSILIEU

Tél : 04.74.90.25.29

Courriel : mairie.veyssilieu@wanadoo.fr

Site BL-ENFANCE : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieVeyssilieu38460/accueil>

Veyssilieu, le 06 juin 2022

**Fiche (une par enfant) de renseignements et d'inscription à la
cantine scolaire de Veyssilieu**

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de Naissance :

Classe à la rentrée 2022 :

Adresse postale :

Adresse mail des parents:

Nom et prénom du père :

Tel Domicile :

Tel Portable :

Tel Travail :

Nom et prénom de la mère :

Tel Domicile :

Tel Portable :

Tel Travail :

Qui du Père ou de la Mère est joignable le plus facilement ? :

Personne à contacter en cas de nécessité (autre que les parents) :

Tel :

Recommandations des parents (traitement médical, allergies,...) :

En cas de nécessité, les parents autorisent les personnes responsables de la surveillance des enfants ou toute personne mandatée par la Mairie, à contacter les services d'urgences.

J'INSCRIS MON ENFANT : COCHER LES CASES et écrire OUI ou NON dans les cases en-dessous des jours.

Très occasionnellement

Saisie par vos soins sur le site BL-ENFANCE.

La semaine de la rentrée

JEUDI 01/09

VENDREDI 02/09

Régulièrement à compter du lundi 05 septembre 2022

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

A :

Le :

Signatures des parents :

MAIRIE DE VEYSSILIEU

1 place du Village
38460 VEYSSILIEU
Tél. : 04.74.90.25.29
Fax : 04.74.90.22.56

Veyssilieu,
jeudi 06 juin 2022

Courriel : mairie.veyssilieu@wanadoo.fr

Site BL-ENFANCE : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieVeyssilieu38460/accueil>

<p style="text-align: center;">INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE 2022/2023 (Fiche à nous retourner impérativement avant le 01 juillet 2022)</p>

Je vous prie de trouver ci-joint :

- **la fiche d'inscription** au restaurant scolaire pour votre ou vos enfants. Si vous êtes concernés, je vous invite à nous retourner la ou les fiches dans les délais les plus brefs, et en tout état de cause **avant le 01 juillet 2022**.

-**le règlement intérieur du restaurant scolaire** pour l'année 2022-2023, et la charte de bonne conduite.

Vous devez garder le règlement intérieur, et rendre la charte de bonne conduite signée avec la fiche d'inscription.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous invitons à nous retourner systématiquement la fiche (cela permettra d'accueillir votre enfant occasionnellement, plus tard dans l'année ou en cas d'urgence).

Il suffira ainsi ensuite d'inscrire votre enfant via le site BL-enfance grâce à votre compte personnel dont les éléments (adresse et identifiant) vous seront donnés en Mairie.

Pour les familles disposant déjà d'un accès BL-ENFANCE, vous pourrez saisir vos choix directement sur votre espace personnel.

Pour rappel, la gestion des inscriptions et/ou désinscriptions se fait uniquement via le site BL-ENFANCE. Le logiciel vous permet d'être averti d'éventuelles informations importantes, vous y trouverez également le menu de vos enfants et **IMPORTANT** la gestion de vos factures.

Nous restons à votre disposition pour toute urgence nécessitant la désinscription exceptionnelle d'un enfant sur présentation d'un certificat médical.

Pensez à nous signaler tout changement de numéros de téléphone, de nom ou d'adresse en cours d'année via votre espace personnel BL-ENFANCE ou en Mairie, afin qu'en cas de problème, l'on puisse vous joindre facilement. Enfin, avant la rentrée scolaire, et afin que votre enfant puisse être accueilli à la cantine, **pensez à nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile**.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le prix du repas facturé fixé par le Conseil Municipal de Veyssilieu est de **5.30 €**. La facturation vous sera envoyée à la fin de chaque mois. **Nous vous demandons de respecter les dates de paiement pour le bon fonctionnement du service.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos salutations dévouées,

L'Adjoint au Maire,
Stéphane MATHIS